



Amraoui, Abdelaziz: La langue française chez Mohammed Dib. In: www.polyphonie.at, Vol. 15, Nr. 1/2024, ISSN:2304-7607, begutachteter Beitrag/peer-reviewed article

Abdelaziz Amraoui (Université Cadi Ayyad)

La langue française chez Mohammed Dib

Introduction

À la façon de Derrida dans *Le Monolinguisme de l'autre*, nous commencerons par poser une question relative au rapport qu'avait Dib avec ce que nous allons appeler ses deux langues maternelles : l'arabe et le français. N'est-ce pas le français, pour Dib, une langue-mère ? Ou est-elle à la fois récipiendaire et hôtesse ? À bien y penser, l'hospitalité avec laquelle le français a reçu Dib est à la mesure de l'invitation qu'il a eue. L'école l'a instruit dans la langue de la métropole, le mariage l'a plongé dedans et l'exil l'a façonné.

Un autre postulat s'invite au premier. L'instruction scolaire coloniale installe des cursus au diapason des réalités sociales, religieuses, anthropologiques, historiques d'un indigène obligé à acquiescer et à accepter les contenus dispensés. Dans cette école, l'Algérien va comprendre que c'est une langue impie, quelque part, mais tellement utile pour s'exprimer, pour s'ouvrir sur celui qui, qui d'une façon ou d'une autre, est un prédateur d'identités et effaceur de culture. Toutefois, ces mêmes instructeurs, hautains parfois, n'acceptaient pas que l'indigène s'illustre au point qu'il dépasse son maître. Telle est l'ambiance dans laquelle Mohammed Dib a acquis le français l'introduisant de facto dans un bilinguisme aux frontières tracées : à la vie du quotidien l'arabe, et à l'école un le français.

1. L'école française dans un contexte colonialiste

Du point de vue de la justice sociale, la politique coloniale française dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement était ségrégationniste n'offrant aux « indigènes » qu'une infrastructure des plus rudimentaires, loin des standards de la métropole ou de celle destinée aux Européens :



On s'est contenté d'aménager quelque édicule religieux, et nous avons l'école-mosquée ; on s'est borné à élever un simple rez de-chaussée avec une salle de classe et deux petites pièces pour le maître, et nous avons l'école-*gourbi*; on a utilisé un ancien baraquement, et nous avons l'école-chalet... Il y en a de tous les types et pour tous les goûts. (Rimbaud 1892 : 110)

En effet, les communes, sur qui tombait la charge (entretien, construction, traitements des maîtres et du personnel administratif) de ses écoles indigènes, ne disposaient pas des ressources financières nécessaires pour ce faire. Elles n'étaient pas, dans leur majorité, motivées, le cas échéant, à aller dans le sens d'une instruction unique et universelle pour tous malgré le rapport virulent de Tocqueville (cf. UQAC 2013) et les lois Jules Ferry. Dans une étude statistique, Hubert Desvages a trouvé que « Les 56882 garçons scolarisés en 1930-31 et les 6 899 filles, ne représentent encore que 114 scolarisés sur 1000, et 14 scolarisées sur 1000. L'échec de l'œuvre française de scolarisation en Algérie, au moment où la France fêtait le Centenaire, est inscrit dans ces chiffres » (Desvages 1972 : 60).

Cependant, malgré ce tableau noir de la scolarisation des Algériens, une minorité en a profité pour devenir, consciemment ou inconsciemment, « un corps d'intermédiaires entre dominants et dominés » (Mariet 1978 : 429). Dans les quelques établissements « francomusulmans » réduits à la portion incongrue, l'arabe classique est supplanté par l'arabe dialectal (Saïda 2000) dont les études ont commencé avec la mainmise sur l'Algérie. Il est vrai qu'il y a eu beaucoup d'écrits sur l'arabe auparavant, mais ils étaient concentrés sur l'arabe classique, l'arabe oriental. Avec l'avènement de la colonisation, il y a eu un constat de taille : le Maghreb et Machrek avaient, chacun, son arabe. Et puisque l'acquisition de l'arabe parlé est la clef de voûte pour s'épandre et se répandre, le colon a commencé dès son installation, dans ce territoire, alors, sous contrôle ottoman, à éditer des publications élémentaires pour faciliter la communication avec les locaux. Viendront, par la suite, des travaux qui vont ouvrir la voie à des études sur la dialectologie¹ tout en continuant d'appeler la langue en partage par les indigènes par « langue vulgaire ». Nous pouvons facilement voir la transposition opérée dans cette appellation : adopter le même paradigme linguistique français. Cette politique linguistique est également une guerre non avouée contre l'islam par la marginalisation de l'arabe classique.

¹ « Le premier essai est dû à Jean-Honorat Delaporte, fils de drogman, employé dès décembre 1831 comme secrétaire-interprète de l'Intendance civile d'Alger, qui publie, en 1836, Principes de l'idiome arabe en usage à Alger (in-8°, 154 p. ; rééd. en 1839 et 1845). Il est suivi par Alexandre Bellemare, secrétaire-interprète au ministère de la Guerre, qui fait paraître en 1850 une Grammaire arabe (idiome d'Algérie) à l'usage de l'armée et des employés civils de l'Algérie (in-8°, VII-196 p. ; plusieurs rééd. jusqu'en 1867). » (Larzul 2010 : 92)



Son droit de souveraineté sur les populations conquises lui donnait toutes les latitudes. Installer la langue de Paris était un instrument de taille pour conquérir autrement ces territoires, avec l'intention d'abord de « combler la distance » entre la France et la colonie puis d'écraser une Histoire millénaire, rendue, désormais, caduque avec l'occupation.

Pour ce faire, fermer les écoles coraniques d'avant la colonisation et autres édifices d'instructions était de rigueur. L'école française est, de proche en proche, le moyen pragmatique pour la promotion sociale, fût-ce en devenant fonctionnaire pour l'administration civile ou militaire. Moloud Feraoun, Tahar Imalhayène le père d'Assia Djebbar et Mohammed Dib, pour ne citer que ces noms, sont des exemples de cette classe moyenne formée à l'occidentale. Instituteurs, ils ont réussi à éveiller les consciences comme ils l'ont été eux-mêmes quand ils étaient élèves. Dib raconte ceci dans *Le Nouvel Observateur* en rapportant :

Cet homme nous découvriions jour après jour qu'il était le meilleur des hommes pour une raison très simple. Il ne finissait jamais sa classe sans nous raconter une histoire, généralement courte, drôle, mais drôle à nous faire hurler de joie, ce qu'il permettait alors puisque lui-même en riait avec nous. (Dib 1992 : 9)

Leur mission dans un contexte colonial de plus en plus tendu n'a pas influencé leur détermination et leur algérianité. La reconnaissance et la gratitude de la population et des parents d'élèves étaient à la hauteur des sacrifices de ces maîtres (cf. Kadri/Ghouati 2006), à cheval entre deux Histoires et deux cultures. Les valeurs traditionnelles de l'Algérien dans le discours des maîtres indigènes et l'allusion à l'arabité et à la berbéricité étaient toujours de vigueur. La langue du processus enseignement-apprentissage était le français. Détrônées, les autres langues en partage en Algérie servaient le quotidien de leurs usagers, alors que les administrations adoptaient le français instauré pour prendre part à cette... « mission civilisatrice »² du colonialisme français qui s'est, également, forgée à force de guerres et de textes humanistes qui chantent la gloire de l'Occident sur une terra nullis³ à l'encontre de l'Histoire millénaire de l'Algérie. Malgré l'arsenal juridique et institutionnel relatif à la question de l'enseignement et l'éducation, les Algériens n'ont pas eu la même instruction, puisqu'à la base, tout le processus était biaisé par les prétentions hautaines d'une France tutrice d'une grande partie de la nation arabe.

² « Les Africains et en particulier ces Arabes, sont là, sans plus. Ils n'ont pas d'art (ni d'histoire) capable de s'accumuler et de sédimenter en œuvres » (Saïd 2000 : 279).

³ Une des spécificités de la conquête française de l'Algérie a été d'affirmer, contre l'évidence, que ce territoire était sans histoire ni culture, sorte de terre vierge à conquérir. Cependant, le rapport d'Alexis de Tocqueville soutenait l'existence d'une culture ancrée dans l'Histoire qu'il faudrait réhabiliter.



1.1. Conséquences

Dans sa campagne d'occidentalisation, la France avait réussi à mettre les Algériens dans le doute par rapport à leur être : « Je ne me savais pas algérien, j'ignorais ce que c'est qu'être algérien, je n'étais pas le seul, dans mon milieu on l'ignorait comme moi, chez nos proches et lointains parents de même » (Dib 2003b : 139). L'impact colonialiste est tel que le cours de l'Histoire va être revu et corrigé. Abdellah Laroui, l'historien marocain, dira sur ce point que « le grand méfait de toute colonisation n'est pas seulement de stopper l'évolution historique. Il est d'obliger le colonisé à la faire en sens inverse » (Laroui 1981 : 764). Et si les indépendances ont chassé les colons, la langue française est restée en héritage créant par la même occasion une grande discorde où langue, culture et Histoire forment une trinité aux allures de malentendu généralisé dans laquelle « [la] littérature [algérienne] se fait d'emblée entendre comme une interpellation. Telle la perçoivent les lecteurs, et telle la conçoivent les auteurs » (Dib 2006 : 143). D'ailleurs, si dans l'absolu, une langue charrie indubitablement une culture, la pensée, également, a le même potentiel. Mohammed Dib verra dans cette situation une occasion pour se concilier avec sa propre Histoire aboutissant à un compromis rapprochant les deux peuples :

Si dans malentendu nous prêtions mieux l'oreille à ce qui est entendu, nous aurions trouvé le passage secret qui mène d'une sensibilité à une autre. D'une culture à une autre. [...] L'entendu sous couvert de malentendu ne nous tient pas à distance ; il nous introduit chez l'Hôte quand bien même, une fois introduits, nous nous ferions de cet Hôte et de ce qui le fait autre une idée à nous. (Dib 1998 : 28–19)

2. Le français, langue hospitalière

Considérer le français en tant que langue hospitalière où il fait bon s'exiler et être est, également, source d'amalgame des deux côtés de la Méditerranée. Adopter la langue française est un acte de compromis et une transgression à la fois. Compromis vis-à-vis du colonisateur, parce qu'elle permet une grande circulation du produit littéraire et de la culture algérienne à travers le narré. D'ailleurs, Kateb Yacine, l'ami de Dib, disait : « J'écris en français pour dire aux Français que je ne suis pas Français ». Cette déclaration aux allures de provocation est une des définitions les plus réussies de ce que peut être la littérature algérienne d'expression française en particulier et la littérature francophone en général. La littérature permettra l'apparition d'un nouveau rapport entre le colon et l'indigène, qui empruntera cette langue, venue d'ailleurs, pour parler de lui dans des situations et des états que peu



de Français ont évoqués. Elle donne la part belle, à la fois, à la langue de l'expression et aux origines de l'écrivain faites d'impressions et d'expériences dans un espace autre (deux identités avec un corps dispersé entre au moins deux appartenances et au moins deux expériences). Tout exilé est exilé de l'intérieur. Elle en découle une situation hybride où le malentendu, tel que décrit Dib, est toujours patent. Il écrit également :

Le malentendu nous sauve la mise. Faisant s'articuler un dialogue entre un étranger et un autochtone, quand l'un des deux au moins pratique la langue de l'autre, il permet, sur une solide assise d'incompréhension, à une certaine compréhension de circuler, en marge, en dessous ou au-dessus des discours prononcés, laquelle, transitant en rétroaction, finit par ouvrir une aire d'entente dans le champ même du malentendu, une aire de cohabitation. (Dib 1998 : 28)

Transgression parce que s'oublier dans cette langue oubliant l'arabe éloigne le romancier de son vécu. En apparence, mais en réalité, Dib, romancier francophone, a toujours transporté son Algérie natale dans son cœur et n'a cessé de l'évoquer dans ses écrits. Derrida, un autre algérien, a vécu le même phénomène, appelle ce retour à/de la langue demeure : « Mon monolinguisme demeure, et je l'appelle ma demeure, et je le ressens comme tel, j'y reste et je l'habite. Il m'habite » (Derrida 1996 : 13). Dib est foncièrement habité par son enracinement dans une langue et dans un espace qui va lui conférer une charge culturelle dense. À cette idée avancée par Khatibi, son ami Derrida dira que « le monolinguisme est une prothèse de l'origine » source et finalité à la fois.

Cette maîtrise de la langue par des « indigènes » n'irrite pas seulement les puritains algériens, mais même les Français, pour qui la langue était une arme, trouvent incompatible qu'un Algérien puisse écrire en français et s'attaquer, quelque part, à la France comme l'a fait Robert Kemp avec une verve raciste très prononcée :

Pendant plus d'un siècle, on a haussé le niveau de vie, les connaissances, l'état sanitaire des compatriotes de M. Dib. On leur a appris à écrire. Et ils se servent de leur plume pour le pire. J'ai déjà dit que cette sorte de roman il y a des exceptions, par bonheur m'est abominable... Publications néfastes⁴. (Kemp 1956 : 6)

En 1953, Michel Kamm avait déjà attaqué Dib après la sortie de *La Grande maison* en le soupçonnant d'utiliser le français dans le seul but de nuire foncièrement aux Français et à la France : « Encore un auteur qui excelle dans notre langue pour nous blesser plus profondément. Il n'est pas croyable que, même à Tlemcen, les gens dans l'ensemble, meurent aussi littéralement de faim » (Kamm 1953 : 5). Dib s'est toujours indigné de cette myopie intellectuelle et lors d'une interview accordée à la revue *Ruptures*, il dit, répondant à Tahar Djaout :

⁴ Robert Kemp est un critique littéraire. Il est élu le 29 novembre 1956 au fauteuil numéro 5 de l'Académie française.



La langue française est à eux, elle leur appartient. Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever. Ils n'attendent pas moins que nous les en remercions. [...] Cela irrite, cela dérange tout de même certains Français de nous voir écrire dans leur langue. La preuve ? À chacune de mes rencontres avec le public, il s'en trouve un qui me prend à partie et me somme de me justifier. Il m'est naturel d'écrire en français, que puis-je dire de plus ? (Djaout 1993)

Concrètement, cette position aux allures de transgression n'a pas eu l'écho qu'elle méritait. Néanmoins, et même dans ce contexte de dénigrement et d'aliénation, une littérature va naître avec la langue française, celle-là même qui a été imposée par la force pour pallier à ce prétendu blanc historique dont aurait souffert l'Algérie : « Le langage nous a pris en main. Il fera désormais partie de nous, de ce que nous serons, ou ne serons pas. Il n'est pas la connaissance, mais sans lui il n'y a pas de connaissances » (Dib 1998 : 43). Son adoption s'était faite dans l'urgence de la douleur, mais son adaptation, au contexte socioculturel et politique d'antan, était un acte de résistance, l'un des premiers à avoir été brandi avant la résistance armée. À cet égard, Dib révèle dans une autre interview donnée au *Témoignage chrétien* que la communauté d'écrivains algériens francophones était le porte-parole d'une Algérie meurtrie et « intituler ses "écrivains publics". C'est vers lui que nous nous tournons d'abord » (Carta 1958). L'accueil en était mitigé, mais une littérature est née et c'est irréversible. La culture est à la fois ce qui tenaille et aliène, mais « elle peut aussi la préparer à abandonner ou à modifier cette idée de domination » (Saïd 2000 : 288). Les « bienfaits de l'intégration française » trouveront leur autre pendant dans l'éclosion d'une nouvelle génération d'indigènes qui vont s'affirmer en tant que citoyen algérien et sujet français.

2.1. Littérature algérienne d'expression française : une aubaine

C'est dans cette ère de suspicion que la littérature maghrébine d'expression française est née, une littérature hybride, mais ô combien lucide. Littérature territorialisée et facilement localisable dans un idiome venu d'ailleurs où « l'unique uniquement » (Dib 2001 : 94) dans ses manifestations multiples (culturelle, linguistique...) reste pauvre ; il est miroir et reflet de lui-même. Or, le multiple linguistiquement entre dans le monde avec « une impudique assurance pour un autre et pour le même » (Dib 2001 : 94). Le Maghreb n'est plus « oral », il s'installe, désormais, de plain-pied dans le giron des cultures scripturales. Que la vraie mission civilisatrice commence ! Et c'est au tour de l'indigène de prendre le flambeau. Elle va commencer par cet amour qu'il a pour cette langue qui l'a forgé et que lui, il défend et redéfinit : « Pour ma part, je l'ai défendue dans la mesure de mes forces et je n'ai pas fini de la servir » (Dib 2003b : 146).



Au premier temps de la littérature francophone, le français était une blessure dont aurait souffert l'écrivain. Au deuxième temps, la littérature maghrébine se livre à l'acte hospitalier, rendant la langue de l'autre sienne tout en la travaillant de l'intérieur. Dib écrit dans ce sens : « il y a un fonds mythique commun qui permet de trouver dans une autre culture, une autre langue, quelque chose de sien. Je parle forcément français de l'extérieur. Mais disons que c'est décalé comme une photographie bougée, mais comme une photo trouble » (Dib 2003b : 66).

Une appropriation, suivie d'un détournement de la langue française, a été opérée, la rendant malléable, en escarpolette entre expression et impression. Et il n'a été ni le premier ni le dernier dans cette perspective. Derrida répondra comme en écho en écrivant comme s'il était en train de parler à un interlocuteur :

« – Imagine-le, figure-toi quelqu'un qui cultiverait le français.
Ce qui s'appelle le français.
Et que le français cultiverait ». (Derrida 1996 : 13)

Dib déconstruit l'écriture en l'installant dans la dualité de ses deux langues, mais dans une logique de complémentarité loin de toute idée de concurrence. Cette rencontre idiomatique est l'occasion d'un autre choc, culturel cette fois, entre deux identités, où la langue constituerait l'enjeu majeur, mais également le ciment :

« Une prise de parole qui nous fait du même coup présents au monde, ce qui n'est pas rien, et davantage : nous incite à nous constituer et d'aucuns appelleront ça la quête d'identité dont, en vain, le but majeur va devoir être de m'amener, écrivain, à fournir un appui sûr, une incarnation à cette parole de par laquelle je suis et agis ». (Dib 2006 : 144)

De *La Grande maison* à *Laëzza*, texte posthume, Mohammed Dib qui est resté Algérien jusqu'à sa mort, est le plus français de tous les écrivains algériens et maghrébins par extension.

De ses balbutiements, jusqu'à aujourd'hui, que de chemin parcouru. En fait, la littérature maghrébine a atteint un seuil d'autocritique lui permettant de se poser des questions non seulement envers son identité, mais aussi par rapport à son positionnement dans ce « barzakh1 » linguistique tel que l'a nommé Mohammed Dib de l'entre deux. Cependant, il faut avouer que cette désarticulation du référentiel est problématique dans le sens où ce barzakh peut être lu comme étant un centre sinon, un troisième lieu. Le centre s'est déplacé et le français en tant que langue véhiculant, dans le roman, l'histoire (*fabula* et *diégésis* dans la terminologie platonicienne) a toujours le poulpe en l'air. Mais,



la portée culturelle, par contre, est en escarpolette entre français et arabe en raison des contraintes de signification dans la langue qui échappent forcément aux individus sur-tout si l'objet de lecture relève du culturel pur, comme c'est le cas avec les proverbes et les expressions figées (Abdelaziz 2023 : 60). L'écrivain francophone maghrébin affiche avec l'adoption de la langue française son affranchissement du monolinguisme et du monoculturalisme. Son univers s'étend une fois que la langue de l'Autre devient sienne. C'est une autre forme de mariage où l'auteur se plaît à produire et à accoucher sur du papier des histoires et des personnages, à l'image de sa culture, mais également de celle de la culture de l'Autre. C'est la rencontre « de soi et du nous » dont il est question. Il pense que « se situer dans l'aléatoire d'une langue et d'une écriture qui, par leur vertu aléatoire, dynamitent les évidences, conventions, idéologies, théologies » (Dib 2003 : 215). Le va-et-vient entre ses deux langues, leur enchevêtrement, est l'occasion de voir naître une troisième langue, une langue intermédiaire faite d'émotion et de traduction qui passera pour « la loi elle-même » (Derrida 1996 : 25) faite du « système et de l'architecture. Ce que la multiplicité des idiomes vient limiter, ce n'est pas seulement une traduction "vraie", une entr'expression transparente et adéquate, c'est aussi un ordre structural, une cohérence du constructum, il y a là (traduisons) comme une limite interne à la formalisation, une incomplétude de la constructure » (Derrida 1987 : 193–194).

Cette migration idéale et idéelle vers l'Autre précède son exil territorial. Si Kateb Yacine considérait la langue française comme étant un « butin de guerre », justifiant et légitimant de la sorte son adoption, mais aussi son adaptation au contexte autre que français, Mohammed Dib dira par contre : « J'ai fait mon lit dans la langue française ; ce n'est précisément pas un lit de roses. Un lit de roses, rien que cela ! Un Algérien habitué à dormir à la dure n'en demande pas tant » (Dib 2006 : 99–100). Avec cette mainmise sur le français, il devient *gharib*, étranger à lui-même. En arabe, occident est dit *gharb*, formé de trois consonnes avec un potentiel dérivatif impressionnant. C'est à partir de ce radical qu'est construit le verbe *gharaba* (le coucher du soleil) ou *gharib* (étranger et exilé), voire *ightaraba* dans le sens d'émigrer, s'exiler... Dib évoque ce travail conceptuel en écrivant que *gharaba* est « aller vivre à l'Ouest, en Occident, autrement dit s'exiler, s'expatrier » (Dib 1998 : 59) comme si l'expatriation devait se faire exclusivement en direction de l'Ouest : « Dans le substrat verbal et par conséquent mental du musulman parlant l'arabe, il n'y a ainsi d'exil qu'occidental » (Dib 1998 : 59). Driss Chraïbi partage avec l'auteur algérien cette idée d'étrangeté en s'étant essayé très tôt à un syncrétisme orthographique conciliant deux mondes totalement opposés :

Habitué à écrire de droite à gauche, j'écrivis de droite à gauche, en toute logique. Quelque chose comme : ssirDtse mon noM. Le professeur se montra habile devant ce cas de figure. Il se saisit d'un



miroir et rétablit la phrase dans le bon sens : Mon nom est Driss. C'était simple. Le monde des Européens, à commencer par leur langage, était l'inverse du nôtre. (Chraïbi 1998 : 28)

Pourtant, la francophonie, somme de toutes les oppositions et contradictions, est, en fin de compte, cette nouvelle tour de Babel, hôtesse de toutes les impressions et les langues en contact avec la langue française.

Toutefois, la langue française présente pour bien des écrivains une aubaine inespérée. Elle permet de donner lieu à une parole difficile à porter en langue arabe pour des raisons multiples, dont notamment et surtout, le circuit éditorial et le lectorat très faibles pendant la première moitié du siècle dernier. La langue de l'autre devenue à la fois récipiendaire et hospitalière ouvrira ses services pour donner corps à l'imagination de l'écrivain. Du statut de *Hostis*,⁵ le français devient Hôte⁶ de la verve créatrice des Maghrébins :

Le français est devenu ma langue adoptive. Mais écrivant ou parlant, je sens mon français manœuvré, manipulé d'une façon indéfinissable par la langue maternelle. Est-ce une infirmité ? Pour un écrivain, ça me semble un atout supplémentaire, si tant est qu'il parvienne à faire sonner les deux idiomes en sympathie. [...] elle a fait sa demeure en moi avant que je ne sache rien d'elle. (Dib 1998 : 48)

Le bilinguisme n'a jamais été pour Dib une question, il était réalité, il était réponse intuitive, quasi génétique à une conjoncture de laquelle « la double postulation, – On ne parle jamais qu'une seule langue... (oui, mais) on ne parle jamais une seule langue » (Derrida 1996 : 25) – est confirmée dans la littérature francophone ; d'ailleurs, c'est sa particularité dont le fondement reste cette tension, palpable ou non, entre l'intime et l'étranger, désormais domestiqué au besoin pressant de la création littéraire. Concrètement, la langue utilisée est le français, mais l'influence de la langue originelle est toujours présente soit en termes d'« impressions » qui viendront se greffer sur la langue française pour exprimer un contenu, soit en termes d'expression empruntée à la langue mère. En résulte un texte, avec des traces adventices, qui de proche en proche va devenir le sceau d'une littérature francophone hospitalière de toutes les impressions. Le « livre-ensemble » commence avec cette transgression qui réclame une volonté avouée d'adopter le français tout en le francophonisant. L'habillage linguistique d'une littérature aux couleurs locales est un témoignage de cette impossibilité de répudiation de l'un ou de l'autre de ses constituants parce que « la littérature est d'abord un

⁵ Hostisen latin signifia d'abord également ennemi ou étranger.

⁶ Hôte (*hoste*) en français ; [...] *L'hostis* étant donc un ennemi ou un *étranger*, et sous ce double rapport, sujet au sacrifice, l'homme, et ensuite par analogie l'animal immolé, s'appelèrent *hostie*. On sait combien ce mot a été dénaturé et ennobli dans les langues chrétiennes. Mot du fonds primitif issu du latin classique *hospitem*, accusatif de *hospes*, 'hôte'.



apprentissage de soi et du nous » (Dib 2006 : 144). L'impression locale et l'expression française sont désormais l'envers et l'endroit de cette littérature bipolaire : « La duplicité adhère à notre être le plus intime. Pour l'extirper de nous, il faudrait nous défaire – et ensuite refaire » (Dib 1970 : 190).

L'arabe était sa langue maternelle à laquelle viendra s'ajouter la langue de la...« mère patrie » telle qu'enseignée à l'école française, fêtée chaque fin d'année, comme nulle part ailleurs, par des élèves en chœur scandant, sous « l'air de *l'Ode à la joie*⁷ : *Gloire – à toi, gloire – à toi/Chère école – laïque...* » (Dib 2006 : 162) Baigné dans ses deux langues maternelles, Dib ne trouvera pas de peines à vivre dans un monde qui l'interpellera, désormais, dans les deux langues comme cet « enfant issu d'un couple mixte [qui] aura, lui, deux mondes où s'ébattre et rêver. Mondes auxquels cet enfant en adjoindra un troisième, de sa création, composé de l'un et de l'autre, reçus en partage à la naissance » (Dib 2003 : 215).

Il n'est pas devenu autre, il est resté lui-même, mais plus à même de vivre son ipséité et son étrangeté à la fois. Dib écrit dans ce sens : « La langue que nous sommes appelés à utiliser nous attend avant notre naissance. [...] elle ne va plus nous quitter » (Dib 1998 : 42). Le monde devient encore plus vaste avec deux langues, deux points de vue, deux sensibilités, même avec toutes les incommodités dues aux mauvaises langues des deux côtés de la méditerranée : « En fait, nous ignorons qui est le francophone de l'autre. Nous, nous écrivons en français, et eux, allez savoir en quelle francophonie. Parce que, après tout, je veux bien admettre qu'ils sont Français, et pas nous » (Dib 1998 : 197–198).

Conclusion

Être dans les deux langues a ouvert les portes aux auteurs francophones maghrébins de s'exiler, dans le sens de baigner dans une autre langue et s'approprier une autre culture. En exilé linguistique, il est cette somme d'expériences dans une autre langue, puis dans une autre terre. C'est le moyen, le premier, qui en apparence peut apparaître anodin, qui servira le plus naturellement et le plus symboliquement à lier les deux mondes. La langue française est son premier ticket de voyage à l'intérieur de cette langue, mais aussi à travers cette langue. Profiter de cette ouverture sur le monde est un moyen pour sortir, pour voyager et pour déclarer son algérianité partout. Un passeport linguistique en définitive : « On n'entre pas de plain-pied, et encore moins par effraction, dans le génie d'un autre peuple. L'exil, c'est être aveugle, non des yeux, mais de la voix, c'est ne savoir comment demander son chemin » (Dib 1998 : 27).

⁷ Une symphonie de Beethoven considérée comme la plus populaire de la musique classique. En 1985, elle devient l'hymne officiel de l'Union Européenne.



Références

Corpus

Dib, Mohammed (1970) : *Dieu en Barbarie*. Paris : le Seuil.

Dib, Mohammed (1992) : Dans : *Le Nouvel Observateur*. Spécial La guerre d'Algérie. 30 ans après, n. 9, Paris, 8–9.

Dib, Mohammed (1998) : *L'Arbre à dire*. Paris : Albin Michel.

Dib, Mohammed (2001) : *Comme un bruit d'abeilles*. Paris : Albin Michel.

Dib, Mohammed (2003a) : La recreation d'une langue. Dans : *Magazine littéraire*, n. 416, janvier 2003, 65–66.

Dib, Mohammed (2003b) : *Simorgh*. Paris: Albin Michel.

Dib, Mohammed (2006) : *Laëzza*. Paris : Albin Michel.

Critique

Amraoui, Abdelaziz (2023) : Le roman marocain francophone et l'alternance codique. Dans : *Estudios Románicos*, vol. 32, 57–74.

Carta, Jean (1958) : Mohammed Dib : "Je ne suis pas de ces humiliés...". Dans : *Témoignage chrétien*, 7 février 1958.

Chraïbi, Driss (1998) : *Vu, lu, entendu*. Paris : Denoël.

Derrida, Jacques (1987) : *Psyché, Invention de l'autre*. Paris : Galilée.

Derrida, Jacques (1996) : *Le Monolinguisme de l'autre*. Paris : Galilée, Coll. Incises.

Desvages, Hubert (1972) : La scolarisation des musulmans en Algérie (1882-1962) dans l'enseignement primaire public français. Etude statistique. Dans : *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 1, n. 4, Les hydrocarbures, migrations et accueil, 55–72.

Djaout, Tahar : Interview accordée par Mohammed Dib à la revue *Ruptures*, n° 6, Alger, 16/22 février.

Kadri, Aissa/Ahmed Ghouati (2006) : Enseignants et instituteurs en Algérie: Les luttes enseignantes dans la décolonisation 1945-1965 [Rapport de recherche], <https://hal.science/hal-01341823/document> (dernière consultation : 23 mai 2024).

Laroui, Abdellah, cité par Meynier, Gilbert (1981) : *L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXème siècle*. Paris : Librairie Droz.

Larzul, Sylvette (2010) : Grammatisation et lexicographie de l'arabe algérien au XIXe siècle. Dans : *Synergies Monde arabe*, n. 7, 89–100. Consultable sur <https://gerflint.fr/Base/Mondearabe7/larzul.pdf>



Kamm, Michel (1953) : *Le Courrier lu*. Paris.

Kemp, Robert (1956) : *Les Nouvelles littéraires*, n. 1480.

Mariet, François (1978) : Idéologie scolaire et culture en Algérie. À propos de quelques ouvrages récents consacrés à l'Algérie. Dans : *Revue française de sociologie*, vol. 19, n. 3, 427–434.

Rimbaud, Alfred/Pierre Foncin (1892) : L'enseignement primaire chez les indigènes musulmans d'Algérie, notamment dans la Grande-Kabylie (Suite et fin). Dans : *La Revue pédagogique*, vol. 20, Janvier-Juin, 110–133.

Saïda, Rahal-Sidhoum (2000) : État et système d'enseignement en Algérie ou comment le système rentier s'asservit l'islamité de circonstance. Dans : *Confluences Méditerranée*, n. 33, printemps, 107–113.

Saïd W., Edward (2000) : *Culture et impérialisme*, traduit de l'anglais par Paul Chemla. Paris: Fayard/Le Monde diplomatique.

UQAC (10 octobre 2013) : Alexis de Tocqueville, 1805-1859, http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/de_la_colonie_algerie/rapport_sur_algerie/rapport_sur_algerie.html (dernière consultation : 23 mai 2024).